

Documenter ou augmenter le réel | **Joseph Vernet, *La ville et la rade de Toulon, deuxième vue, le port de Toulon, vue du mont Faron, 1756, huile sur toile, 165 x 263 cm, Paris, musée du Louvre (2)***

Description de la scène représentée

De grandes dimensions (165 x 263 cm), le tableau figure la ville et la rade* de Toulon vues depuis un emplacement élevé, situé sur le mont Faron. De la ville en contrebas, on distingue principalement les abords champêtres. On aperçoit plus loin des bateaux au mouillage dans la partie fortifiée de la rade, puis d'autres bateaux, plus loin encore, près de l'horizon. Le premier plan est occupé par une large terrasse, qui dépend d'une villa de style classique à deux étages, visible en partie sur la gauche. Le seuil de la villa est entouré d'une balustrade dont l'ouverture, bordée de deux obélisques, donne sur un escalier qui s'évase en cinq marches à base rectangulaire. Derrière la villa, deux arbres de taille imposante se découpent sur le ciel. A l'autre extrémité de la terrasse, à droite, le peintre a représenté un nymphée** garni de statues dont le bassin pourvu d'une extrémité semi-circulaire est entouré d'une rambarde. Derrière le nymphée, un cyprès et, débordant au-delà de la terrasse, une gloriette*** couverte de verdure. A l'intérieur, une servante est occupée à dresser une grande table ronde. Le bord de la terrasse opposé au spectateur est fermé par un mur orné d'arbustes en pots, laissant place à une large ouverture en son milieu. On y devine un escalier descendant jusqu'à un portail situé au seuil de la partie champêtre du paysage qui occupe le deuxième plan.

Sur la terrasse, de nombreuses figures sont représentées dans des occupations variées. Les vêtements laissent supposer un milieu social aisé, peut-être des armateurs (exploitants d'une flotte de navires) fortunés et leur entourage. Mais le peintre a également représenté des employés et des servantes. Un mouvement anime un grand nombre de figures, de la droite vers la gauche où, en haut de l'escalier menant à l'entrée de la villa, un groupe semble accueillir deux invités précédés d'un petit chien, peut-être en vue d'une réception qui se poursuivra autour de la table que l'on dresse dans la gloriette. Accoudée au balcon de la villa, une femme observe les arrivées. Des employés débâtent**** des ânes au pied de l'escalier. Vers la droite, trois hommes reviennent de la chasse. Plus à droite encore, plusieurs personnes se délassent à proximité du nymphée, tandis que derrière elles une servante porte un panier en direction de la gloriette. Dans l'axe du regard, au milieu, un couple élégamment vêtu vient de s'engager sur la terrasse depuis l'escalier central, et semble contempler l'animation de la scène que compose l'ensemble des groupes. Enfin, sur le même axe central, au tout premier plan, cinq personnes s'adonnent au jeu de boules.

* Rade : grand bassin ayant une issue vers la mer et où les navires peuvent mouiller. (Le Robert)
** Nymphée : édifice bâti autour d'une fontaine ou d'un bassin, décoré de statues. (Dict. TLFI)
*** Gloriette : construction légère sur laquelle on fait grimper des plantes, utilisée comme abri de jardin. (Dict. TLFI)
**** Débâter : débarrasser une bête de son bât, c'est-à-dire de la selle servant à porter des charges. (Dict. de l'Académie)

Analyse plastique

Dans ce paysage de Joseph Vernet, la suggestion de la profondeur et l'harmonie de la composition sont étroitement liées au travail sur les effets de lumière. Suivant les règles de la perspective atmosphérique, trois bandes, qui sont aussi trois plans, présentent un contraste décroissant à mesure que l'œil s'élève : d'abord la terrasse, puis les abords champêtres de la ville, et enfin – au loin, la plus fine et la moins contrastée des trois bandes –, la rade. L'orientation des ombres nous indique que la lumière vient de la gauche. La vue étant orientée vers le sud, il s'agit d'une lumière du matin. L'intensité des ombres, les forts contrastes de valeurs au niveau de la terrasse concourent à souligner les volumes des constructions, de certaines figures, des quelques éléments végétaux du premier plan. A gauche, la façade de la villa, les escaliers, une partie de la terrasse sont couvertes d'une ombre assez prononcée. La zone de la terrasse et celle de la campagne sont séparées par la bande sombre du muret. Dans l'espace où le muret s'interrompt, au milieu, encadré par une double perspective de hautes rangées d'ifs ou de buis taillés, le portail central fait plus loin une percée claire et assure un passage pour l'œil, une transition entre le premier et le deuxième plan.

Le principe d'encadrement symétrique prévaut dans l'ensemble de la composition. Les masses contrastées des deux architectures du premier plan et les arbres qui les accompagnent encadrent la clarté de l'espace central où le regard s'échappe, et accentuent ainsi la sensation de profondeur. Ce mode d'organisation présente une certaine parenté avec la construction d'un décor de théâtre. C'est une formule abondamment déclinée dans le paysage classique au XVIII^e siècle, notamment par Claude Lorrain à qui Joseph Vernet est ici redevable. Mais si Claude Lorrain pouvait mêler librement observation et imagination, Vernet est lui contraint à une restitution exhaustive du paysage observé. La largeur de la zone centrale (vue dégagée sur la ville et la rade) traduit la dimension documentaire du projet. Limité dans son utilisation des formules classiques qui permettent d'idéaliser le paysage, Vernet fait face à un défi : satisfaire aussi rigoureusement que possible l'objectif documentaire sans pour autant ennuyer le spectateur.

Ne pas ennuyer, cela suppose pour le peintre de garnir le premier plan sans occulter la vue panoramique, mais aussi de relativiser la forte symétrie qu'impose le point de vue. Le tableau est animé par la présence des figures sur la terrasse. Ce sont les actions figurées, par leur intérêt narratif, mais aussi, à un niveau plus formel, la disposition des figures qui animent la composition. Formant des petits groupes d'inégale importance, ces figures apparaissent comme autant de petites masses sombres et colorées, irrégulièrement disposées, en contraste avec la régularité de certains ornements (pots sur le muret, extrémités sombres des haies taillées au centre, piliers de la gloriette...) et, plus généralement, avec la symétrie de l'environnement représenté. La symétrie est également modérée par la différence de hauteur des constructions et par l'inégale importance des zones d'ombre et de lumière sur le sol de la terrasse. Dans cette organisation en bandes où priment les horizontales, la limite de ces deux surfaces introduit la tension d'une oblique qui – de concert avec les ombres portées de certaines figures, étirées par la lumière du matin – dynamise la composition tout en soulignant le mouvement de certains groupes vers les escaliers de la villa. Plus loin au deuxième plan, d'autres obliques (des fuyantes correspondant aux haies, aux lignes d'arbres entre les champs) accompagnent l'échappée du regard vers la rade.

Joseph Vernet, *La ville et la rade de Toulon, deuxième vue, le port de Toulon, vue du mont Faron, 1756, huile sur toile, 165 x 263 cm*

